

Il nous incombe de préserver l'amateurisme sportif

par ÉMILE ANTONOV

(repris du bulletin du Comité Olympique Bulgare)

Emile Antonov est diplômé de l'Institut supérieur de culture physique « Georges Dimitrou », à Sofia, entraîneur de la société sportive « Locomotive » et des équipes nationales bulgares de ski et de tennis depuis de longues années, excellent sportif lui-même, membre de l'équipe nationale de basket-ball en 1945-1946. Il est actuellement chef-adjoint de la section internationale au journal « Naroden sport », correspondant du « Deutsches Sport-Echo » de Berlin et collabore à de nombreuses autres pu publications sportives.

Le centenaire de la naissance de Pierre de Coubertin nous offre l'occasion de pouvoir constater, non sans satisfaction, que le mouvement olympique international s'est imposé en tant qu'organisation jouissant d'une autorité incontestée à l'échelle mondiale. Non seulement les sportifs amateurs de cent pays y mesurent leurs forces physiques et psychiques, dans la plus noble des compétitions, pour dégager les meilleurs d'entre eux, mais les Jeux Olympiques contribuent énormément au rapprochement, à l'entente et à l'amitié entre les jeunes des cinq continents.

L'olympisme milite essentiellement pour la santé, la vigueur et le perfectionnement physique de l'individu. Or la source de tout cela réside dans la pratique des sports... en amateur. Ceux qui ont à cœur de préserver la pureté de l'idée olympique doivent lutter sans cesse cependant contre certaines manifestations en état de ternir l'éclat de l'olympisme et de l'idée olympique. Je veux parler notamment du facteur mercantile, qui gagne de plus en plus du terrain dans le domaine du sport et, dans certains ras, de l'amateurisme sportif aussi.

Dans un article publié par la revue américaine *Sports illustrated*, le célèbre coureur

de sprint Myke Augustini (Trinidad) soulève un coin du rideau et met à nu devant l'opinion mondiale certains trafics auxquels se livrent avec l'amateurisme sportif les hommes du business. Victimes de ces spéculations sont devenus Augustini lui-même et certains autres athlètes universellement célèbres. C'est déjà non plus par dizaines ou centaines, mais par milliers que se comptent les sportifs de talent qu'abandonnent la saine ambiance de l'amateurisme pour faire leurs salamalecs devant le dieu dollar. N'est-ce point, en somme les eaux limpides du sport amateur qui constituent la source intarissable du sport professionnel. C'est là un problème de premier plan qui doit retenir l'attention de tous les véritables adeptes de l'olympisme.

Les efforts que le Comité International Olympique déploie pour sauvegarder la pureté de l'amateurisme — ce ferme pilier du mouvement olympique — sont tout à son honneur. Il a, dans cette voie, l'appui et le soutien des véritables amis du sport dans le monde entier. Les journalistes sportifs, qui suivent de près l'effervescence sur les stades, les pistes et les piscines doivent se faire les hérauts infatigables de l'amateurisme sportif. Ils doivent dénoncer dans leurs écrits le

véritable aspect du sport professionnel qui favorise un petit nombre — les mieux doués et les plus populaires — tandis qu'il n'apporte, à l'immense majorité, qu'une gloire éphémère et des résultats matériels passagers.

Comme toute profession, tout métier et toute activité humaine, le sport professionnel a lui aussi ses lois écrites et non écrites. Ces canons commandent, en premier lieu, la soumission totale et inconditionnelle de ses adeptes à la pratique du sport déterminé. La performance sportive y est le but en soi qui accapare toutes les facultés physiques et morales du professionnel. Il ne peut avoir sa vie privée, sa famille vient à l'arrière-plan ; il n'a guère le temps, ni la possibilité, de s'intéresser à la culture intellectuelle, et encore moins à quelque activité sociale. Je ne prétends point identifier ici le sportif professionnel à un robot ; mais nous connaissons tous très bien son programme d'entraînement, ses engagements envers l'employeur, ses ambitions enfin. Sportif salarié il doit renoncer aux joies de la vie, ignorer l'existence d'un homme véritablement cultivé.

D'ordinaire l'amateur passe professionnel dès qu'il a atteint l'excellence sportive — entre 18 et 26 ans. N'est-ce donc pas précisément à cet âge de la vie crue l'individu édifie son présent et son avenir, qu'il assimile les secrets du métier, de la profession, de la science dont il a la vocation. L'amateur sportif, pour lequel le sport n'est pas un but en soi, peut le faire et il en a suffisamment le temps ; nul ne viendrait l'arrêter, au contraire, il sera stimulé dans sa tendance vers la science et les connaissances, vers son perfectionnement professionnel et personnel. S'il vient à constater, cependant, que le sport est un obstacle à sa formation en tant que membre à part entière de la société humaine, il cessera son activité compétitive et, si cela est indispensable, il cessera même, temporairement, la pratique des sports.

En va-t-il de même du professionnel. Non évidemment, car il doit sans cesse observer un régime, améliorer sa forme sportive, participer à de nombreuses compétitions ; tout écart de cette liane de conduite mène à la défaite certaine sur le terrain de sport, à la perte de son prestige, de sa popularité et, de là, à une rémunération réduite...

L'homme ne peut être, sa vie durant, un compétiteur sportif. La longévité sportive du professionnel non plus ne peut être éternelle. Il arrive toujours un moment où il doit suspendre ses chaussures de sport, ses skis ou ses gants de boxe au clou. Et ensuite ? S'il a été bien payé, s'il a été économe et prévoyant pour les mauvais jours, il recommencera une nouvelle vie, non sans soubresauts, bien entendu. Mais si tel n'est pas le cas ? Alors, sans argent, sans métier ; sans orientation professionnelle que deviendra-t-il ?

Il n'est pas nécessaire de se perdre dans des réflexions plus approfondies sur cette voie. Nous tous qui aimons le sport sommes transportés d'enthousiasme, applaudissons aux hautes performances, fussent-elles le fait d'un amateur ou d'un professionnel. Il serait difficile, dans la conjoncture actuelle, de pouvoir entreprendre quelque chose de décisif pour couper la vie au mercantilisme sportif, qui a déjà ses « traditions » dans nombre de pays. Mais c'est un devoir d'honnête homme pour chaque journaliste sportif, adepte de l'olympisme et soucieux de l'avenir des sportifs, de prévenir et préserver les amateurs sportifs des pièges qui leur sont tendus et qui, nous devons le reconnaître, sont très souvent assez tentants. C'est là l'une des missions les plus responsables du journaliste sportif surtout, dont les écrits doivent être dirigés nettement contre les conséquences du sport professionnel. Le sport n'est pas un but en soi ; il doit servir la cause de l'humanité, dans le sens le plus vaste du mot, et non point aboutir à l'appauvrissement de l'âme et à la perte de la valeur personnelle de l'être humain.